

# Le *journal*

DE SAINT-DENIS-LÈS-BOURG

## SALLE DES FÊTES UN PROJET MODERNE



Numéro #119

Janvier 2023



Commune-de-Saint-Denis-lès-Bourg

## SOMMAIRE

# 04



### VITE LU

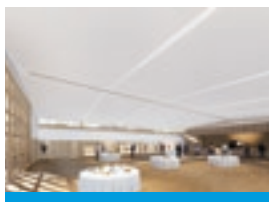
Réunion de quartier,  
plantation de jachères,  
nouveaux arrivants

# 06



### LES VŒUX

# 08



### DOSSIER

Salle des fêtes

# 10



### ENVIRONNEMENT

Plan de sobriété  
énergétique

# 12



### CADRE DE VIE

# 15



### RETOUR EN IMAGES

# 16



### VIE LOCALE & ASSOCIATIVE

# 17



### ENFANCE & JEUNESSE

# 18



### MÉDIATHÈQUE

**Le journal**

Journal d'information municipal  
édité par la Mairie de Saint-  
Denis-lès-Bourg, consultable sur  
le site de la commune  
[www.stdenislesbourg.fr](http://www.stdenislesbourg.fr)



Directrice de la publication: Lydie Chaudet

Mise en page/impression: Made in Com by Hervé Goyard  
(Bourg-en-Bresse) – Tirage: 3 000 ex.

Crédits photographiques: mairie de Saint-Denis-lès-Bourg,  
associations, photos libres de droits Adobe Stock, Freepik

**IMPRIM'VERT®**

Ce bulletin est imprimé  
sur du papier recyclé  
certifié 100% PEFC

Papier issu de forêts  
gérées durablement



# ÉDITORIAL

“

En cette fin de mois de janvier, il est encore temps de vous adresser nos vœux de bonheur, santé, réussite tant personnels, associatifs que professionnels, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale.

## ► APPRENONS À VIVRE AVEC UNE ÉNERGIE CHÈRE EN CONSOMMANT MOINS

Une nouvelle fois, ce début d'année est marqué par la crise énergétique qui nous touche tous fortement. La commune de Saint-Denis-lès-Bourg n'échappe pas à la règle : l'augmentation des coûts du gaz et de l'électricité, ainsi que l'inflation impacteront significativement notre budget et réduiront nos marges de manœuvre en 2023.

Pour autant, les investissements faits dans le passé en matière d'économie d'énergie et d'énergie renouvelable limiteront en partie cette hausse.

**Vous découvrirez dans ce bulletin quelques-unes des réalisations de 2022 (rénovation énergétique de la mairie, changement des éclairages des équipements sportifs...) et les perspectives pour cette année qu'il faudra assurément accélérer.**



## ► IMPLIQUONS-NOUS TOUS DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Merci aux associations et aux utilisateurs des équipements publics pour le changement de leurs habitudes qui contribuent à baisser les consommations d'énergie. Les premiers résultats sont déjà là. À nous tous de les poursuivre dans notre quotidien.

Vous découvrirez également les aides aux particuliers de Grand-Bourg Agglomération. En 2 ans, ce sont plus de 800 foyers aidés pour un montant de 2,5 millions d'euros de subventions. Vous pouvez être concernés si vous souhaitez améliorer votre habitat. Renseignez-vous !

Nous vous dévoilons enfin les premières esquisses de la rénovation de la salle des fêtes. Économie d'énergie, développement d'énergie renouvelable, récupération d'eau, végétalisation et désimperméabilisation sont quelques-uns des axes forts du projet pour améliorer confort d'usage, développer de nouveaux besoins attendus par les associations et par beaucoup d'entre vous, mais aussi intégrer la sobriété au cœur de nos projets.

**Tout le symbole d'une démarche longue et complexe, pourtant indispensable pour nous adapter au monde d'aujourd'hui et pour préparer celui de demain pour nos enfants et petits-enfants.**

**Belle année 2023 à tous et toutes.**

GUILLAUME FAUVET, MAIRE

# VITE LU

## ► TRAVAUX

### Rue de Schutterwald, les travaux sont terminés



© Photo Le progrès - Jean-paul Thouny

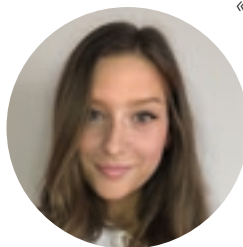
La rue de Schutterwald était jusqu'à présent recouverte d'un goudron provisoire. La municipalité attendait que la construction des immeubles Côté soleil soit achevée pour entreprendre la couverture de la route par un goudron définitif. Deux plateaux surélevés ont également été installés aux fins de limiter la vitesse des véhicules. Le trottoir, quant à lui, a été débitumisé et est désormais en sable, ce qui permet une meilleure infiltration des eaux pluviales. Dix places de stationnement ont été créées, dont une à destination des personnes en situation de handicap.

**Au centre des immeubles, une place a été réalisée par le promoteur immobilier et la commune procédera prochainement à la plantation d'arbres.**

**À noter : un groupe de travail se penche actuellement sur l'aménagement complet du vallon de la Viole pour que des sentiers de promenade soient créés (de la fromagerie jusqu'au parking).**

## ► BIENVENUE

### Amandine Taticchi, nouvel agent d'accueil depuis le 7 novembre



*« Issue du commerce et désireuse de donner un nouveau souffle à ma carrière professionnelle, j'ai souhaité me mettre au service de la population. C'est donc avec joie que je prends mes fonctions à l'accueil de la mairie où je serai à l'écoute de vos demandes ainsi que disponible pour vous informer et vous orienter. »*

## > L'INFO <



## ► AVIS À LA POPULATION

### Nouveaux arrivants & déménagement au sein de la commune

Les nouveaux habitants sont invités à se faire connaître en mairie. Il leur sera remis des informations concernant la commune, ainsi que les dates des réunions destinées à l'accueil des nouveaux arrivants.

D'autre part, les personnes déménageant au sein même de la commune sont invitées à signaler leur changement d'adresse en mairie, aux fins de mise à jour de leurs informations administratives.



## ► IMPLICATION CITOYENNE

# Les actions menées en 2022

***Donner la parole aux habitants, apporter des réponses à leurs interrogations, échanger sur leurs idées et transmettre des informations communales comptent parmi les objectifs de la Commission implication citoyenne.***

Dans le cadre des rencontres de quartiers, les élus se sont rendus en février dans le quartier de Chalandré, et en juin en zone rurale. Elles se sont déroulées dans un bel esprit de convivialité.

Les membres de la Commission ont participé au forum des associations en septembre dernier.

Lors des rencontres de quartiers, des réunions d'accueil des nouveaux arrivants ou des assemblées générales des lotissements, nous apportons une information de sensibilisation de la population à la biodiversité. Une de nos actions a été de distribuer des sachets de graines de jachère fleurie, dans le cadre du projet « *gestion différenciée* » dont l'approche est de traiter chaque espace vert communal de façon différente, en tenant compte du lieu où il se trouve.

Ce projet a été lancé par les Commissions biodiversité et implication citoyenne, en collaboration avec les services techniques municipaux.

Notre quatrième rencontre de quartier s'est tenue samedi 15 octobre. Les élus sont allés rencontrer les habitants des quartiers Malamard, la Chambière, Moulin Neuf, le Mont, le Portail et les Rippes. Un grand merci pour votre accueil et la richesse de nos échanges. Un compte rendu vous sera transmis prochainement.

**En 2023, nous continuerons toutes ces actions.**

**Nous vous proposerons de contribuer à certaines démarches lancées par la commune :**

- Plantation de bordures fleuries en pieds de mur et poursuite de la gestion différenciée des espaces verts de lotissement
- Nettoyage de printemps, action engagée depuis plusieurs années par les CME et CMJ
- Lutte contre le moustique, en adoptant les bons gestes dans et autour des habitations



**CONTACT**

**04 74 24 24 64**

**mairie@stdenislesbourg.fr**

## VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

# LA NOUVELLE DISPOSITION DU LIEU A CRÉÉ LA SURPRISE



Lors de la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité, la population a été accueillie dans une salle des fêtes qu'elle ne connaissait pas. Et pour cause, la configuration des lieux avait été modifiée pour l'occasion ! Toute la partie « *animation/présentation* » se trouvait vers les portes d'entrée et le public était installé dos à la scène.



### ► PREMIER OBJECTIF

Cette disposition montrait, par les actes, que les crises successives subies par le peuple nous obligent régulièrement à changer, à modifier nos perceptions, nos pratiques... Changer de point de vue est aujourd'hui nécessaire pour traverser les difficultés.

### ► SECOND OBJECTIF

Il visait à marquer le coup d'envoi du projet de réhabilitation de la salle des fêtes, qui est le gros chantier de ce mandat. Les habitants de la commune ont ainsi pu « *se mettre dans la peau* » de la future salle des fêtes qui devrait voir le jour fin 2024 avec une inauguration envisagée lors de la cérémonie des vœux de janvier 2025.

## BILAN DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

La crise sanitaire que nous avons traversée nous a rappelé les enjeux que sont l'accès à la santé, à l'éducation et à l'alimentation. Cette période a aussi mis l'accent sur l'isolement vécu par certains et sur l'importance du vivre ensemble.



**La crise tant énergétique qu'économique que nous vivons nous rappelle notre dépendance à l'énergie, mais aussi les enjeux écologiques.**

En 2022, la vie locale a repris son cours et les animations ont de nouveau rythmé la vie de la commune.

Quel plaisir ce fut de se revoir et de partager des moments conviviaux ! Les actions à destination des séniors, de la jeunesse, mais aussi des personnes en difficulté ont été relancées.

Du côté des travaux, la mairie a fait peau neuve et la municipalité poursuit son travail d'amélioration

thermique des bâtiments et équipements communaux. Sur le plan environnemental, la commune poursuit ses actions en faveur de la biodiversité, du retour de la nature en ville, du développement des modes de déplacement doux ainsi que de la gestion différenciée des espaces verts.

### > PERSPECTIVES 2023 <



Afin de répondre aux objectifs fixés, nous voulons relever le défi en contribuant à atténuer les impacts du changement climatique, mais également en nous adaptant à ces changements irréversibles.

En raison de l'évolution démographique, nous allons devoir réfléchir à l'adaptation de nos modes de vie pour adapter le

positionnement de la commune en matière d'habitat, d'équipements et de services. Dans ce contexte, nous souhaitons concilier attractivité et développement de la commune, que ce soit pour le développement économique ou le commerce.

Du côté énergétique, notre volonté est de poursuivre l'extinction de l'éclairage public de 23 h à 6 h et de l'étendre à d'autres quartiers.

**Nous souhaitons également travailler sur la production autonome d'électricité par la pose de panneaux photovoltaïques. Nous envisageons aussi de valoriser la chaufferie bois. Du côté des finances, la prudence est de rigueur. Ce qui permet cependant d'investir dans des projets structurants.**

## SALLE DES FÊTES

## UNE NOUVELLE VIE ET DE NOUVEAUX USAGES



Le projet de restructuration de la salle des fêtes a été préparé de longue date. En conservant une grande partie du bâtiment existant, elle gardera son emplacement actuel au cœur du village, à proximité du parking de l'esplanade de la liberté et des autres équipements publics pour toujours contribuer à dynamiser la vie locale.

*Nous nous sommes interrogés pour déterminer s'il fallait envisager une démolition complète ou une réhabilitation lourde. Plusieurs éléments ont fait porter le choix sur la réhabilitation. Tout d'abord, nous avons eu à cœur de valoriser le bâtiment existant qui conservera ainsi son histoire et sera le reflet de notre attachement à notre passé. Enfin, dans un contexte de pénurie des matériaux, et dans le cadre de la gestion des ressources énergétiques, il était préférable de conserver et valoriser l'existant.*

La configuration des lieux sera entièrement modifiée afin de répondre aux attentes des utilisateurs.

La scène et les loges actuelles ne sont plus aux normes. Elles seront détruites afin d'agrandir l'esplanade côté nord, ce qui redonnera un parvis extérieur plus généreux, connecté à l'espace vert de l'allée des sports.

L'entrée sera inversée et se fera par une extension côté parking, ce qu'a d'ailleurs présagé de longue date le Comité des fêtes en y installant régulièrement son bar... Viendront s'y insérer un auvent extérieur et un espace de réception connecté aux cuisines, dans le hall d'entrée. L'entrée côté sud sera maintenue pour desservir une partie associative comprenant 4 salles d'activités, à vocations artistiques et culturelles principalement, mais aussi une

nouvelle scène partagée entre la grande salle et la partie associative en fonction des besoins.

Les espaces extérieurs seront également repris, notamment au niveau de la rue des écoles afin d'améliorer l'accessibilité du groupe scolaire et surtout la sécurité des piétons et des cyclistes.

L'équipement qui verra le jour sera donc fonctionnel et modulable. Il répondra à la mutualisation des équipements communaux. La rénovation concernera également les performances énergétiques et acoustiques de la salle, ainsi que l'éclairage. Pour les extensions, des matériaux naturels, et si possible locaux, seront privilégiés.



## ► UN FINANCEMENT MAÎTRISÉ

La municipalité a su anticiper ce projet en ne réalisant pas d'emprunts durant le mandat précédent. De plus, pour cette rénovation, la commune a pu obtenir un prêt avec un faible taux d'intérêt et d'importants financements des partenaires institutionnels. Le budget global de l'opération s'élève à 3,5/4 millions d'euros, et Saint-Denis-lès-Bourg a la capacité de le soutenir, malgré le contexte contraint. Il est cependant important de noter que nous ne savons pas comment la situation évoluera dans les mois à venir. Aussi, cette rénovation ne serait pas lancée si elle venait à mettre en péril le budget de la commune ou si elle empêchait la réalisation d'autres projets.



## ► LE CALENDRIER DE RÉALISATION EST RESPECTÉ

À l'issue du concours de maîtrise d'œuvre, les cabinets d'architectes Jacques Gerbe & associés et Akarchi ont été sélectionnés. Le choix des entreprises qui seront en charge de la réalisation devrait intervenir avant l'été.

**Le lancement des travaux est prévu dans le courant de l'année 2023. Ils devraient durer 18 mois environ.**

## ► UN PROJET MENÉ EN COLLABORATION AVEC LES ASSOCIATIONS

***Les élus travaillent sur le projet de rénovation de la salle des fêtes depuis près de deux ans. Aux fins de le mener à bien, ils ont fait appel à un cabinet extérieur pour établir un diagnostic de l'existant et définir le programme des travaux.***

Ce dernier a été réalisé en collaboration avec les associations de la commune, qui se sont grandement investies, ce qui a permis d'établir

un cahier des charges précis en fonction des attentes et des besoins des utilisateurs, mais également du budget de la municipalité.

Ainsi, même si la grande salle verra sa surface un peu réduite, elle pourra répondre à l'ensemble des besoins identifiés par tous les usagers. Les quatre salles regroupées autour de la scène offriront un espace artistique et culturel attendu.

Enfin, les salles associatives supplémentaires permettront d'envisager une redistribution des salles existantes pour d'autres usages (salle de classe, salles ouvertes aux familles) en cas de besoins nouveaux.

**Le projet attendu depuis plusieurs années répond aux attentes des associations en conservant sa vocation première : réunir en toute convivialité.**

## ENVIRONNEMENT

# PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



**Afin de réduire les consommations énergétiques de la commune, plusieurs actions ont été mises en place.**

Les travaux de rénovation de la mairie ont été réalisés dans un souci d'amélioration thermique du bâtiment. De plus, tous les éclairages ont été passés en LED.

Du côté des équipements communaux, toutes les lumières du gymnase ont été remplacées par du LED, ce qui permet de consommer deux fois moins, tout en ayant l'impression d'éclairer deux fois plus... Les associations ont également été invitées à changer leurs habitudes en n'éclairant que la partie du gymnase utilisée lors des activités.

L'éclairage du terrain d'entraînement de foot (en herbe) a été remplacé pour favoriser une réduction de la consommation.

En raison du contexte actuel, la municipalité a décidé de ne pas installer d'illuminations de Noël dans l'ensemble des rues de la commune. Seules quelques illuminations en LED ont été mises en place à l'extérieur de mairie, du gymnase, de la salle des fêtes et de l'école des Vavres. Concilier décoration de Noël et économies énergétiques et financières, tel est l'objectif de la municipalité d'inventer de nouvelles décorations plus sobres et tout aussi conviviales.

**Un travail est aussi en cours avec le Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) et Enedis pour mettre fin à l'éclairage public la nuit. Cependant, en raison de difficultés administratives, ce dossier connaît un retard certain dans son avancement...**

## ► RÉDUCTION DE LA TEMPÉRATURE DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS

Dans le cadre du plan de sobriété énergétique, la baisse des températures et de l'intensité de l'éclairage de l'ensemble des bâtiments publics doit contribuer à l'objectif fixé par l'Etat d'une diminution de 10 % des consommations.

Ainsi, les bâtiments sont chauffés comme suit :

- 19 °C : bureaux, école primaire
- 20 °C : école maternelle, crèche
- 15 °C : gymnase

> EN SAVOIR PLUS ET SE MOBILISER : <

[www.ecologie.gouv.fr/chaque-geste-compte](http://www.ecologie.gouv.fr/chaque-geste-compte)  
[www.monecowatt.fr](http://www.monecowatt.fr)



> ZOOM <

► VOUS RÉALISEZ DES TRAVAUX ?

## Grand Bourg Agglomération peut vous aider

Avec Mon Cap Énergie, GBA mobilise les conseillers énergie de la SPL ALEC \* de l'Ain pour vous proposer un accompagnement complet de votre projet : définition des travaux prioritaires, choix des matériaux, sélection des artisans et mobilisation des aides financières.

Les subventions de GBA concernent l'isolation des logements ou l'installation d'un équipement utilisant une énergie renouvelable. Elles sont versées sous conditions de ressources et de respect de critères techniques.

De plus GBA a déployé sur l'ensemble de son territoire un dispositif destiné aux foyers les plus modestes : l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH). Celle-ci permet de recevoir des aides pour la réhabilitation et pour l'adaptation des logements à la perte d'autonomie.

\* SPL ALEC : Société publique locale de l'Agence locale de l'énergie et du climat

Vous rénovez votre logement, nous vous conseillons sur les travaux et les économies d'énergie

[www.grandbourg.fr](http://www.grandbourg.fr)  
rubrique habitat



Le service public  
de la rénovation de l'habitat  
proposé par

**GRAND BOURG**  
AGGLOMÉRATION

## CADRE DE VIE

# À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> MARS 2023

## **Plus de tonte dans les déchèteries !**



À partir du 1<sup>er</sup> mars 2023, Grand Bourg Agglomération n'acceptera plus l'herbe issue de la tonte des pelouses dans ses déchèteries. Dans les faits, cette herbe n'est pas un déchet, mais une ressource. Composée à 80 % d'eau, elle se dégrade rapidement et peut rendre de nombreux services pour contribuer à un cadre de vie plus vert.

### ► POURQUOI INTERDIRE LA TONTE EN DÉCHÈTERIES ?

« *Parce que réduire nos déchets est un impératif !* »

*La production de déchets a des conséquences environnementales. Grand Bourg Agglomération a adopté son plan de réduction des déchets avec pour objectif de réduire de 30 kg par an et par habitant la quantité de biodéchets (issus de la cuisine, végétaux). L'arrêt de la collecte de la tonte est une de ces mesures.*

La gestion des déchets a également un coût important qui est en hausse constante : 20 500 000 € en 2022, un million d'euros de plus estimés en 2023. Cette évolution est notamment due à l'augmentation de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes). Cette taxe est payée par l'agglomération sur les tonnes de déchets enfouis et incinérés.

La fin de la collecte de la tonte devrait générer une économie annuelle de 200 000 €.

### > L'INFO EN PLUS <

#### ► JUSQU'AU 1<sup>ER</sup> JUIN POUR SE PRÉPARER

Le temps de permettre aux habitants d'adapter leurs pratiques, le dépôt de la tonte sera toléré jusqu'au 1<sup>er</sup> juin en déchèterie. Chacun pourra expérimenter les solutions qui conviennent.

## ► QUELLES ALTERNATIVES ?

### • Tondre oui, mais pas forcément partout, ni à la même fréquence

L'herbe peut être laissée plus haute dans les endroits plus éloignés de la maison, autour des vergers par exemple. Ces espaces favoriseront en plus la biodiversité.

### • Le mulching

Cette pratique consiste à tondre sans ramasser. La couche d'herbe forme une protection contre la sécheresse et enrichit le sol en le fertilisant naturellement.

### • Le paillage

Au pied des plantes du potager, des arbustes ou des massifs, la tonte a plus d'un atout : elle nourrit la terre, réduit le développement des herbes indésirables, maintient l'humidité et évite l'arrosage. Elle peut être déposée fraîche sur une épaisseur de 2 centimètres. Au-delà, il est préférable de la faire sécher avant.

### • Le compostage

En petites quantités, la tonte peut être un élément introduit dans le composteur.

## ► ET LES AUTRES VÉGÉTAUX ?

Branchages, feuilles mortes et produits issus de la taille des haies seront toujours collectés dans les déchèteries.

## ► DES QUESTIONS ? BESOIN D'UN COMPOSTEUR, DE CONSEILS ?



### CONTACT

Direction gestion des déchets :  
Tél : 0 800 86 10 96 (appel gratuit)  
Mail : [infodechets@grandbourg.fr](mailto:infodechets@grandbourg.fr)  
Site internet : [grandbourg.fr](http://grandbourg.fr)



## DES ARBRES ONT ÉTÉ PLANTÉS SUR PLUSIEURS SITES



*Durant l'automne, la municipalité a acheté 28 arbres, dont une grande partie a été plantée par les jeunes en Bac professionnel « aménagement paysager » de la MFR la Vernée, dans le cadre de travaux pratiques.*

Ainsi, douze arbres ont été plantés au pré Curt, quatre sur le talus du gymnase, deux devant Pôle Pyramide, un devant le cimetière, six au rond-point de Chalandré et deux sur le chemin des Oures.

L'avenue de Bresse a également connu un aménagement paysagé réalisé par l'entreprise Parcs et Sports qui a procédé à la plantation de 25 arbres et 72 arbustes.

**L'objectif de ces plantations est de conjuguer l'intérêt paysager à celui de retrouver un peu de fraîcheur en été, afin d'éviter de développer des îlots de chaleur.**

## CADRE DE VIE

# UNE QUESTION SUR VOTRE LOGEMENT

## Des juristes vous informent gratuitement !

*L'ADIL de l'Ain, Agence départementale d'information sur le logement, a pour mission de délivrer gratuitement des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur le logement et l'habitat.*

Ses conseils, délivrés par des juristes spécialisés en droit immobilier, vous permettront de connaître et comprendre les règles applicables en matière de location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété, ainsi que les aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique.

Chaque année, l'ADIL de l'Ain délivre auprès d'un public varié (propriétaires occupants ou bailleurs, locataires, collectivités et acteurs du logement), plus de 13 500 conseils.

Pour consulter l'ADIL, vous pouvez prendre contact avec les services par téléphone ou par mail, ou prendre rendez-vous auprès du siège et des permanences de proximité.

**Les services de l'ADIL sont ouverts sans interruption du lundi au jeudi de 9 h à 18 h et le vendredi de 9 h à 17 h.**



**CONTACT**  
**ADIL de l'Ain —**  
**34 rue du Général Delestraint**  
**01000 Bourg-en-Bresse**  
**Tél. : 04 74 21 82 77**  
**Mail : [adil@adil01.fr](mailto:adil@adil01.fr)**  
**Site internet : [adil01.org](http://adil01.org)**



### > RESSOURCES HUMAINES <

## ► DÉPARTS À LA RETRAITE

En 2022, deux agents municipaux ont fait valoir leurs droits à la retraite : Patricia Hauw (ATSEM) qui est entrée dans la collectivité en septembre 1996 et qui est partie en février 2022, et Hélène Gourmand (service conciergerie et logistique) qui a pris ses fonctions en septembre 1992 et qui est partie en septembre 2022.



Denise Tonnard

**En 2023, deux autres agents prendront leur retraite.** Corinne Kuentz (ATSEM), qui a intégré le service en mars 1998 et qui partira en avril 2023. Et une mention spéciale pour Denise Tonnard, du pôle population. En effet, arrivée en avril 1983, elle est partie en janvier 2023. Denise aura travaillé près de 40 ans au sein de la municipalité, au service de la population pour laquelle elle s'est investie pleinement. Nous la remercions chaleureusement pour toutes ces années passées à nos côtés.



Corinne Kuentz

**Nous leur souhaitons une excellente retraite !**

# RETOUR EN IMAGES



1  
Repas des aînés  
organisé par le CCAS

2  
Colis de Noël offerts  
par le CCAS

3  
Commémoration  
du 11 novembre

4  
Une naissance,  
un arbre avec  
les CME et CMJ



## VIE LOCALE

### ► LES ASSOCIATIONS CÉLÈBRENT LEURS ANNIVERSAIRES !



*En 2023, plusieurs associations de la commune vont fêter leurs anniversaires. Des moments importants pour tous et qui mettent en avant la richesse associative de Saint-Denis-lès-Bourg.*

#### Ainsi, seront célébrés :

- Club Amitié Rencontre : 50 ans
- Comité de fleurissement : 50 ans
- Les Amis de la Veyle : 50 ans
- Saint-Denis Dojo (judo) : 20 ans
- Roc'Altitude (escalade) : 20 ans
- Comité de jumelage avec Schutterwald : 35 ans

#### Participer à l'anniversaire du jumelage :

- 10 et 11 juin à Schutterwald
- 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre à Saint-Denis-lès-Bourg

Renseignement et inscriptions : [saintdenis.schutterwald@gmail.com](mailto:saintdenis.schutterwald@gmail.com)

### ► LA MUNICIPALITÉ APPORTE SON SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

*En 2022, la Commission Vie locale, culture et sport a engagé un travail concernant l'attribution de subventions afin de contribuer au fonctionnement des associations, d'encourager leur développement et aussi de favoriser les synergies associatives.*

**Après deux ans de crise sanitaire et dans un contexte énergétique tendu, le budget de la commune est fortement impacté.**

Nous devons donc réfléchir ensemble à des pistes pour réduire les coûts et les consommations énergétiques.

La municipalité a d'ores et déjà entrepris la modernisation de ses équipements, avec un accent mis sur l'éclairage. Elle poursuivra ses investissements à l'avenir.

La température dans les bâtiments publics a été revue à la baisse, dans le cadre du plan de sobriété énergétique. Cependant, ces efforts ne suffiront sans doute pas à compenser l'augmentation des coûts. Aussi, il est nécessaire que l'ensemble des usagers adopte de bons réflexes aux fins de limiter les charges de fonctionnement. Malgré tout, la municipalité souhaite continuer à soutenir la vie locale et le dynamisme associatif.

**Ainsi, pour 2023, les associations ont eu la possibilité de solliciter deux types de subventions :**

- Une subvention de fonctionnement basée sur des critères objectifs définis par la Commission (nombre d'adhérents, niveau de compétition...). Elle sera versée au cours du mois de mai
- Une subvention « projet » correspondant aux animations portées et réalisées au cours de l'année (de septembre 2022 à août 2023). Elle sera versée, après accord de la Commission, en une fois, au cours du mois d'août, dès lors que l'évènement aura eu lieu.



## ENFANCE &amp; JEUNESSE

## PEL

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le Projet éducatif local (PEL) de Saint-Denis-lès-Bourg est entré en vigueur pour 6 ans.**

*Ce document, construit en collaboration avec les partenaires éducatifs du territoire, concentre la politique éducative de la municipalité dans un programme de 17 actions portées par la commune et/ou ses partenaires en faveur du bien-être et de l'épanouissement des enfants et des jeunes du territoire, ainsi que le sens du collectif.*

Le document est accessible sur le site internet de la mairie, rubrique « À tout âge ».

Après une première année de mise en œuvre, le comité de pilotage du PEL s'est réuni le 1<sup>er</sup> décembre afin de réaliser un premier bilan des actions lancées et proposer les actions à mener dès 2023.

En 2022, après la crise sanitaire, les partenaires éducatifs ont recréé du lien entre eux et plusieurs nouvelles actions ont été lancées :

- Création d'une action parentalité à l'école des Vavres « Premiers pas vers l'école » en lien avec la PMI, la médiathèque, la halte-garderie et Terre en Couleurs

- Intervention du conseiller numérique, mais également de l'association Bresse énergie citoyenne auprès du collège

Pour 2023, ces actions perdureront et d'autres s'y adjoindront telles que la rédaction d'un guide des familles rassemblant l'ensemble des informations utiles aux familles sur le territoire, une réflexion sur la mise en cohérence d'un parcours d'éducation artistique, culturelle et sportive, ou des actions en faveur des mobilités douces et de la biodiversité.

**> ZOOM DU CÔTÉ DES CME ET CMJ <**

Les jeunes des CME et CMJ ont participé à l'accueil du repas des aînés le 5 novembre. Lors de la commémoration du 11 novembre, ils ont lu deux poèmes sur les jeunes appelés devant partir à la guerre. Le 16 novembre, ils ont eu la joie de visiter la station de Radio B.

**Enfin, le 3 décembre, ils étaient présents pour l'opération une naissance/un arbre lors de laquelle trois arbres (un noyer, un châtaignier et un érable sycomore) ont été plantés dans le pré de la cure.**

# MÉDIATHÈQUE

## ► DE NOMBREUSES ANIMATIONS AVANT LES FÊTES À LA MÉDIATHÈQUE



**Mercredi 30 novembre**, des ateliers créatifs autour du papier ont été proposés par la médiathèque et Pôle Pyramide. Les enfants et leurs parents ont ainsi confectionné des sapins de Noël et des cartes pop-up. La dizaine de participants était ravie.

**Vendredi 2 décembre**, la médiathèque et le club Amitié Rencontre ont proposé un après-midi musique et poésie à destination des séniors. Julie, poétesse, et Éric, accordéoniste, ont enchanté le public. Ce moment convivial a été suivi d'un goûter.



**Samedi 3 décembre**, la médiathèque a accueilli la compagnie Muma, avec Marion et Leslie, pour « *une vache dans les nuages* », un spectacle dédié à la petite enfance. Cette animation a été très appréciée par les artistes et le public qui comptait près de 70 personnes.



Enfin, **vendredi 9 décembre**, la médiathèque a organisé la traditionnelle soirée « *soupe et contes* ». Chacun a apporté une soupe à partager et des recettes ont été échangées. Les médiathécaires ont animé les contes pour les enfants et Delphine Debiesse ceux pour les adultes.



### > L'INFO EN PLUS <

► LE SITE INTERNET DE LA MÉDIATHÈQUE FAIT PEAU NEUVE ET SERA OPÉRATIONNEL DÈS LE MOIS DE FÉVRIER.

Une nouvelle interface conviviale sera ainsi proposée aux adhérents.

## AGENDA DES ANIMATIONS

**Février sera aux couleurs de Harry Potter** à la médiathèque qui revêtira ses habits magiques grâce à une décoration prêtée par le magasin Les 3 reliques de Bourg-en-Bresse.

- **Vendredi 3 – en soirée :**

Soirée Quizz avec l'association « Questions pour un champion » (2 séances prévues : jeunes et adultes)

- **Mercredi 8 – 14 h/18 h à la médiathèque :**

Atelier initiation magie (cartes) avec Le Tentaliste, magicien professionnel

- **Vendredi 10 – 16 h 45 à la médiathèque :**

Contes avec Delphine Debiesse sur le thème de la magie

- **Vendredi 10 – en soirée à la médiathèque :**

Diffusion du film 1 « Harry Potter à l'école des sorciers »

- **Mercredi 15 – 10 h à la médiathèque :**

Contes avec Irène Ville sur le thème de la magie

- **Vendredi 17 – en journée :**

Évolution des jeux vidéo Harry Potter, présentation et essai du jeu vidéo « *Hogwarts Legacy* » avec Joan, conseiller numérique (À partir de 7-8 ans pour les anciens jeux et à partir de 12 ans pour le nouveau jeu).

- **Vendredi 24 – en journée :**

Jeux de société sur le thème de Harry Potter

► **Renseignements et inscriptions**

**Médiathèque L'Odyssee**

**04 74 24 45 43**

**Mail : [mediatheque@stdenislesbourg.fr](mailto:mediatheque@stdenislesbourg.fr)**

**Site : [www.stdenislesbourg.fr](http://www.stdenislesbourg.fr)**

**Page Facebook Mairie et CityAll**



## COUPS DE CŒUR LECTURE PAR FABIENNE, VALÉRIE ET GUÉNOLA



### ROMAN

#### **ENTRE CIEL ET LOU, DE LORRAINE FOUCHET**

Connait-on vraiment nos proches ?  
Et surtout, comment faire pour qu'ils trouvent le bonheur ?  
Un roman prenant, émouvant et plein d'espoir, qui ne laisse pas indemne et qu'on ne veut pas quitter.



### BD

#### **LA BIBLIOMULE DE CORDOUE, DE LUPANO & CHEMINEAU**

Cette BD historique conte une aventure picaresque à travers l'Espagne avec 4 personnages sympathiques (dont la fameuse mule !) prêts à tout pour sauver le savoir scientifique et philosophique contenu dans les livres.



### DVD

#### **TRE PIANI, DE NANI MORETTI**

Une série d'événements va transformer radicalement l'existence des habitants d'un immeuble romain. Tre piani est un film choral, très touchant et magnifiquement interprété par un casting italien au top !

# RETOUR EN IMAGES



1



2



3



4

1

Sainte-Barbe  
des pompiers

2

Marché de Noël à Schutterwald  
avec le Comité de jumelage

3

Réunion de quartier  
en zone rurale du  
15 octobre

4

Plantations  
d'automne avec  
les jeunes de la  
MFR la Vernée

5

Journée du  
numérique organisée  
par le Pôle Pyramide



5